

## Continuité des services AMF 29 – Second trimestre 2020

**Les bureaux de l'AMF 29 ont été fermés au public pendant la période de confinement, avec toutefois un plan de continuité des services et une mobilisation à distance de l'équipe technique de trois salariées\* en CDI :**

*\*4<sup>e</sup> salariée CDD recrutée en aide au changement de mandature et organisation du Carrefour 2020 ayant été mise en chômage technique*

- Communications du réseau transmises plusieurs fois par semaine aux 277 communes et 21 EPCI, veille juridique et réglementaire, relais des messages des partenaires institutionnels
- Réponses par courriel aux interrogations des adhérents (adresse mail sur répondeur)
- Réponses téléphoniques aux appels en urgence (portable direction figurant sur Info-Maires)
- Mise en ligne d'une rubrique dédiée à la crise sanitaire sur le site AMF 29
- Participation du président AMF 29 en vidéo-conférence aux réunions du réseau des PAD AMF et ARMB, du Rectorat, acteurs économiques...etc., échanges hebdomadaires avec le préfet sur les difficultés et attentes des maires, échanges avec les administrateurs du CA
- Participation de la directrice AMF 29 en vidéo-conférence aux réunions juridiques du réseau des DAD AMF et ARMB, contacts réguliers avec les directions des partenaires institutionnels de l'AMF 29, remontée aux services de l'Etat des interrogations des communes restant sans réponse officielle
- Continuité de gestion comptable, juridique et RH de l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère
- Consultations de l'exécutif restreint et/ou Conseil d'administration
- Gestion administrative et juridique du report du Carrefour des Communes 2020
- Webinaires mis en place avec portage UBO-CDG 29

**A compter du 11 mai prochain, et sous réserve de confirmation gouvernementale du déconfinement progressif, la continuité des services sera facilitée par la réouverture des bureaux de l'AMF 29, accessibles exclusivement aux adhérents :**

- Sur site (ou par courriel -téléphone fixe), accueil de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 16H00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Par courriel en dehors de ces horaires (répondeur de 16h00 à 18H00) ainsi que le mercredi (télétravail)
- Calendrier des actions AMF 29 : Informations à suivre sur le fonctionnement du service Formation, sur le dispositif d'accueil des nouveaux élu(e)s, la reprise des éditions habituelles, et sur le calendrier des grands rendez-vous 2020 (Assemblée générale annuelle, changement statutaire d'exécutif AMF 29 dans le cadre du changement de mandature, Congrès national de novembre etc. ....)
- Calendrier des réunions d'exécutif de l'AMF 29 : Exécutif restreint le 15 mai, Conseil d'administration le 5 juin.

**AMF 29, 1 rue Parmentier 29200 Brest – 02 98 33 88 70 – [Contact@amf29.asso.fr](mailto:Contact@amf29.asso.fr)**